

**1. Identification**

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Brandt Converge SRN 18-0-6</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Code de produit</b>	32173
<b>Utilisation recommandée</b>	Agricultural/ Horticultural Use- Micronutrient Fertilizer- Refer to product label.
<b>Restrictions d'emploi recommandées</b>	Refer to product label.

**Informations relatives au fabricant/importateur/vendeur/distributeur****Fabricant**

<b>Nom de la société</b>	Brandt Consolidated, Inc.		
<b>Adresse</b>	2935 South Koke Mill Road Springfield, IL 62711 États-Unis		
<b>Téléphone</b>	Siège social	1-217-547-5800	
<b>Site web</b>	www.brandt.co		
<b>E-mail</b>	msds@brandt.co		
<b>Personne à contacter</b>	EH&S / Regulatory Department		
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC (24 hours):		
	États-Unis , Canada ,	1-800-424-9300	
	Puerto Rico		
	Virgin Islands	1-800-424-9300	
	International Maritime	+1 (703) 527-3887	
<b>Fournisseur</b>	Donnée inconnue.		

**2. Hazard identification**

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Non classé.	

**Éléments d'étiquetage**

<b>Mention d'avertissement</b>	Attention	
<b>Mention de danger</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.	
<b>Énoncés de précaution</b>		
<b>Prévention</b>	Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/du visage.	
<b>Intervention</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.	
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.	
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.	
<b>Autres dangers</b>	Aucun connu.	
<b>Informations supplémentaires</b>	Aucun(e)(s).	

**3. Composition/Renseignements sur les ingrédients****Mélanges**

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	en %
Nitrate de potassium		7757-79-1	10 - < 20
Autres composants sous les niveaux déclarables			80 - < 90

Toutes les concentrations sont données en pourcentage massique sauf pour les ingrédients sous forme gazeuse. Les concentrations des gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

#### 4. Premiers secours

<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact avec les yeux</b>	Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Principaux symptômes/effets, aigus et différés</b>	Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée.
<b>Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
<b>Informations générales</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.
<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
<b>Équipement de protection spécial et précautions à l'attention des pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques généraux d'incendie</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel superflu. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.  Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.  Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

#### 7. Manipulation et stockage

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Éviter le contact avec les yeux. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
--	---

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Stocker dans un récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs limites biologiques</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.
<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.
<b>Autre</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Risques thermiques</b>	Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.
<b>Considérations générales d'hygiène</b>	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Donnée inconnue.
<b>Odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	8.7 (Typique) 7.5 - 9.5
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	132.7 °C (270.86 °F) évalué
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	100 °C (212 °F) évalué
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue.
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée inconnue.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>Limite d'explosivité inférieure (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>Limite d'explosivité – supérieure (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>Pression de vapeur</b>	0.00001 hPa évalué
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité relative</b>	1.28 g/cm <sup>3</sup> (Typique)

<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Viscosité</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant.
<b>Pourcent volatils</b>	47.63 en % évalué
<b>Livres par gallon</b>	10.68 livres/gallon (Typique)
<b>COV</b>	12.5 en % évalué

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Contact avec des substances incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## 11. Propriétés toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet indésirable par contact cutané n'est attendu.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée.

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit	Espèce	Résultats d'essais
Brandt Converge SRN 18-0-6		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Lapin	349700 mg/kg
<b>Oral</b>		
DL50	Lapin	8901 mg/kg
	Mouton	114000 mg/kg
	Rat	33840 mg/kg évalué

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** N'est pas un sensibilisateur de la peau.

<b>Sensibilisation cutanée</b>	Aucune sensibilisation cutanée n'est attendue pour ce produit.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée inconnue.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ce produit ne donne normalement pas lieu à des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Ne constitue pas un danger par aspiration.

## 12. Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.

Produit	Espèce		Résultats d'essais
Brandt Converge SRN 18-0-6			
<b>Aquatique</b>			
Crustacé	CE50	Daphnie	20058 mg/l, 48 heures évalué
Poisson	CL50	Poisson	7032.3926 mg/l, 96 heures évalué
Composants	Espèce		Résultats d'essais
Nitrate de potassium (CAS 7757-79-1)			
<b>Aquatique</b>			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	1200 mg/l, 96 heures
<i>Aiguë</i>			
Poisson	CL50	Poisson	1378 - 3000 mg/l

**Persistence et dégradabilité** Er zijn geen gegevens beschikbaar over de afbreekbaarheid van de bestanddelen in het mengsel.

**Potentiel de bioaccumulation**

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes** Ce produit contient des composés organiques volatils qui peuvent contribuer à la création photochimique de l'ozone.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Instructions relatives à l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

**Réglementations locales relatives à l'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).

**Emballage contaminé** Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## 14. Informations relatives au transport

**TDG**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

**IATA**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

## IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

**Transport en vrac** Non établi.  
**conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

## 15. Informations réglementaires

**Règlements du Canada** Ce produit a été classé selon les critères de risque de la Loi sur les produits dangereux (LPC) du Canada et la présente FDS contient toutes les informations requises par la LPC.

### Loi Réglementant certaines Drogues et autres Substances

Non réglementé.

### Liste des substances d'exportation contrôlée (CEPA 1999, tableau 3)

N'est pas listé.

### Gaz à effet de serre

N'est pas listé.

### Réglementations de contrôle des précurseurs

Non réglementé.

### Réglementations internationales

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>Sur inventaire (oui/non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste des substances domestiques (LSD)	Non
Canada	Liste des substances non domestiques (LSND)	Oui
Chine	Inv. des subst. chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques nouvelles et existantes (ENCS)	Non
Korée	Liste de produits chimiques existants (ECL - Existing Chemicals List)	Non
Nouvelle Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des substances chimiques nouvelles et existantes (PICCS)	Non
Taiwan	Taiwan, inventaire des substances chimiques (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*« Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par les pays membres

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriés ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

## 16. Autres informations

**Date de publication** le 17-Octobre-2018  
**Date de révision** le 07-Novembre-2018  
**N° version** 05

**Clause de non-responsabilité**

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of Manufacturer's knowledge, information and belief at the date of its publication; however, it is provided only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release of the Product. No warranties of any kind, either expressed or implied, including warranties of merchantability or fitness for a particular purpose, are made with respect to the Product or the information provided herein, or that the Product or information herein may be used without infringing the intellectual property rights of others. The information provided in this Safety Data Sheet relates only to the specific Product designated and may not be valid if the Product is used in combination with other materials or in any other process, unless specified herein. The user assumes all risk and liability for loss, injury, damage or expense due to any use, handling, storage or disposal of the Product, and Manufacturer recommends that the user conducts its own tests of the Product to determine suitability of the Product for user's particular use.

**Informations de révision**

Hazard identification: Intervention  
Premiers secours: Contact avec les yeux  
Premiers secours: Ingestion  
Premiers secours: Contact avec la peau  
Mesures de lutte contre l'incendie: Équipement/directives de lutte contre les incendies  
Mesures de lutte contre l'incendie: Dangers spécifiques dus au produit chimique  
Mesures à prendre en cas de rejet accidentel: Précautions pour la protection de l'environnement  
Manipulation et stockage: Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Stabilité et réactivité: Stabilité chimique  
Propriétés toxicologiques : Données toxicologiques  
Considérations relatives à l'élimination: Instructions relatives à l'élimination  
GHS: Classification